

## **Document d'information spécial**

### **3M Canada – Fabrication de masques N95 à Brockville, en Ontario**

**XX août 2020**

#### **CONTEXTE**

Le 20 mars 2020, le premier ministre a demandé aux entreprises canadiennes de prêter main-forte et a annoncé la création d'un plan de mobilisation visant à aider le secteur manufacturier du Canada à fournir de l'équipement de protection essentiel fabriqué au Canada, ainsi que d'autres équipements et instruments médicaux en réponse à la pandémie de COVID-19. Depuis, plus de 6 000 entreprises canadiennes ont offert leur expertise et leurs ressources dans le cadre de l'effort concerté visant à mobiliser l'industrie canadienne afin de relever ce défi extraordinaire.

Le XX août 2020, le premier ministre annoncera que le gouvernement du Canada, en partenariat avec le gouvernement de l'Ontario, a conclu un accord de principe avec 3M Canada afin d'établir une installation de fabrication de masques N95 à Brockville, en Ontario.

#### **OBJECTIFS**

- Informer les Canadiens du plus récent investissement stratégique effectué dans l'approvisionnement intérieur d'équipement de protection individuelle essentiel pour les professionnels de la santé.

#### **TITRE D'APPEL**

- Cette installation contribuera à garantir l'approvisionnement d'équipement de protection individuelle pour les travailleurs de la santé qui prennent soin de la population partout au pays.

#### **MESSAGES CLÉS**

- La santé et la sécurité des Canadiens sont notre priorité absolue.
- Le gouvernement du Canada a conclu un accord de principe avec 3M Canada afin d'établir une installation de fabrication de masques N95 à Brockville, en Ontario.
- Cet investissement contribuera à garantir que 3M assurera l'approvisionnement d'équipement de protection individuelle pour les travailleurs de la santé qui prennent soin de la population partout au pays.
- 3M est un chef de file reconnu dans le domaine des produits de protection respiratoire, et les masques N95 que fabrique cette entreprise sont en forte demande dans le monde entier.
- Nous continuerons de mobiliser l'industrie et d'effectuer des investissements stratégiques qui aident le Canada à se préparer à une pandémie.

## QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Quelle est l'annonce d'aujourd'hui? Quel est le rôle d'ISDE dans l'annonce d'aujourd'hui?**  
Aujourd'hui, le ministre Bains a annoncé que le gouvernement du Canada, en partenariat avec le gouvernement de l'Ontario, a conclu un accord de principe avec 3M Canada afin d'établir une installation de fabrication de masques N95 à Brockville, en Ontario.

Cette installation contribuera à garantir au Canada un approvisionnement d'équipement de protection individuelle pour les travailleurs de la santé qui prennent soin de la population partout au pays.

Il s'agit d'un jalon important dans le cadre du Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19. 3M est un chef de file reconnu dans le domaine des produits de protection respiratoire, et les masques N95 que fabrique cette entreprise sont en forte demande dans le monde entier.

Afin de garantir cet investissement, le gouvernement du Canada s'emploiera à conclure une nouvelle convention d'approvisionnement et à soutenir l'investissement en capital nécessaire pour établir cette nouvelle installation.

- Q2. Pourquoi le gouvernement a-t-il choisi de travailler avec 3M? Quel processus a mené à la sélection de la proposition de 3M Canada?**

Le gouvernement a examiné plus de 500 propositions portant sur les masques N95, y compris celle de 3M Canada, dans le cadre de son appel à l'action visant à aider les fabricants canadiens à accélérer et à augmenter la capacité industrielle nécessaire pour fabriquer des fournitures essentielles au Canada.

Des responsables d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), de Santé Canada, de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), ainsi que des experts-conseils externes indépendants ont examiné les propositions.

Ils ont établi que la proposition de 3M Canada était la plus avantageuse sur différents plans à la fois, à savoir la valeur, la force de la chaîne de fabrication et d'approvisionnement, la sécurité de la chaîne d'approvisionnement, la qualité du produit, l'expérience, l'homologation et la durabilité.

- Q3. Pourquoi le gouvernement n'appuie-t-il pas des entreprises d'origine canadienne?**

Le gouvernement est déterminé à renforcer la capacité industrielle du pays afin de fabriquer les fournitures essentielles nécessaires pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et se préparer à affronter d'autres épreuves.

3M Canada emploie environ 2 000 personnes au pays. Ses usines de fabrication se situent en Ontario (Perth, Brockville, Mississauga et London), au Québec (Saguenay) et au Manitoba (Morden). En outre, 3M exploite plusieurs installations de recherche et développement à l'échelle du Canada.



Le gouvernement a examiné plus de 500 propositions portant sur les masques N95, y compris celle de 3M Canada, dans le cadre de son appel à l'action visant à aider les fabricants canadiens à accélérer et à augmenter la capacité industrielle nécessaire pour fabriquer des fournitures essentielles au Canada.

Il a été établi que la proposition de 3M Canada était la plus avantageuse sur différents plans à la fois, à savoir la valeur, la force de la chaîne de fabrication et d'approvisionnement, la sécurité de la chaîne d'approvisionnement, la qualité du produit, l'expérience, l'homologation et la durabilité.

Le gouvernement appuie de nombreuses entreprises d'origine canadienne fabriquant de l'EPI et d'autres produits essentiels pour lutter contre la COVID-19, y compris Medicom, une entreprise de Montréal, qui fabrique chaque année 20 millions de masques N95 pour le Canada.

**Q4. Combien l'accord conclu avec 3M coûtera-t-il au gouvernement?**

Les détails de l'accord de principe sont protégés par le secret commercial et ne peuvent être divulgués à l'heure actuelle.

**Q5. Compte tenu des projets de Medicom et de 3M Canada, le gouvernement envisagera-t-il d'autres sources d'approvisionnement ou mesures d'aide destinées à la fabrication de masques N95?**

Nous sommes convaincus que les ententes d'approvisionnement avec Medicom et 3M Canada pour les masques N95 contribueront à garantir que nos travailleurs essentiels du secteur de la santé et des soins de longue durée, ainsi que les fournisseurs de services essentiels, aient accès aux fournitures nécessaires pour prendre soin de la population partout au pays.

Selon les prévisions établies pour le gouvernement du Canada, il existe encore d'importantes possibilités économiques pour d'autres fabricants canadiens qui souhaitent répondre à la demande de masques N95, particulièrement dans le secteur privé.

**Q6. Un certain nombre d'entreprises ont effectué des investissements et restructuré leurs installations pour fabriquer des masques N95 en réponse à l'appel à l'action lancé par le gouvernement. Qu'avez-vous à dire à ces entreprises maintenant?**

Le gouvernement reconnaît et apprécie que des milliers de Canadiens ont relevé le défi et ont répondu à l'appel à l'action du gouvernement. La réponse des Canadiens est incroyable et illustre à quel point ils se sont mobilisés pour lutter ensemble contre cette pandémie meurtrière.

L'accord de principe est structuré de façon à permettre au gouvernement de répondre aux besoins urgents des travailleurs de la santé tout en garantissant des occasions importantes et la concurrence dans le marché pour d'autres secteurs, comme la demande du secteur privé.

Le gouvernement a également l'intention de conclure des accords d'approvisionnement dans d'autres domaines, comme les masques chirurgicaux. Cela offrira des occasions supplémentaires aux entreprises canadiennes qui ont effectué des investissements afin de fabriquer de l'équipement de protection individuelle.



De nombreuses entreprises ont abandonné leurs activités de production habituelles afin de fabriquer l'équipement de protection essentiel nécessaire. Lorsque l'activité économique dans les différents secteurs se stabilisera et reviendra à la normale, ces entreprises devraient réaffecter leurs ressources à la fabrication de leurs produits habituels. De là l'importance de garantir une capacité de fabrication constante par l'entremise d'accords comme celui-ci.

**Q7. À quelle date cette installation sera-t-elle opérationnelle?**

La fabrication de masques N95 à l'usine de 3M Canada située à Brockville devrait commencer en 2021.

D'ici là, le gouvernement continuera de déployer des efforts pour acheter des masques N95 auprès de sources mondiales afin de répondre aux besoins des Canadiens.

**Q8. Qu'est-ce qu'un masque N95? Qu'est-ce que cela signifie? Qu'est-ce qui distingue ce masque des autres?**

L'homologation N95 est accordée par le NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health), un organisme fédéral des États-Unis. Cette homologation est la norme reconnue pour les masques qu'utilisent les professionnels de la santé de première ligne pour se protéger du virus. Il s'agit de l'un des éléments d'équipement de protection individuelle les plus importants dont ils disposent pour se protéger de la COVID-19.

Tous les masques filtrent différentes quantités de gouttelettes et de particules dans l'air que respirent les personnes qui les portent. À la suite de tests, il a été certifié que les masques N95 filtrent 95 % des gouttelettes et des particules en suspension dans l'air<sup>1</sup>.

3M est un chef de file mondial reconnu dans le domaine des produits de protection respiratoire, et les masques N95 que fabrique cette entreprise sont en forte demande dans le monde entier.

Généralités

**Q9. Quels sont les programmes d'innovation d'ISDE qui appuient le gouvernement dans le cadre du Plan canadien de mobilisation du secteur industriel?**

Les programmes d'innovation du gouvernement peuvent offrir une aide financière immédiate à des projets prometteurs pouvant contribuer à lutter contre la COVID-19. Le Fonds stratégique pour l'innovation, l'Initiative des supergrappes d'innovation et Solutions innovatrices Canada font partie des programmes offerts pour investir dans des projets axés sur les produits et les services essentiels nécessaires pour surmonter les défis attribuables à la pandémie.

**Fonds stratégique pour l'innovation**

Le gouvernement accélère le processus de traitement et d'approbation des demandes afin que les projets puissent être lancés rapidement et répondre ainsi aux besoins les plus urgents.

<sup>1</sup> [https://www.cdc.gov/niosh/npptl/topics/respirators/disp\\_part/n951ist1.html](https://www.cdc.gov/niosh/npptl/topics/respirators/disp_part/n951ist1.html)



Le gouvernement accorde 600 millions de plus sur 2 ans, par le biais du Fonds stratégique pour l'innovation, afin de soutenir la réalisation d'essais cliniques sur les vaccins et les thérapeutiques se rapportant à la COVID-19, et de créer des possibilités de biofabrication au Canada.

### **Solutions innovatrices Canada**

Le programme Solutions innovatrices Canada permettra aux entrepreneurs canadiens d'offrir leurs solutions au gouvernement et de contribuer à répondre aux besoins urgents et continus du système de santé et de l'économie. Les défis sont maintenant publiés dans le site Web de Solutions innovatrices Canada. Le volet de mise à l'essai (auparavant le PICC) sera lancé prochainement.

Bien que le volet des défis soit axé sur les PME, des subventions ou des contrats pourraient être attribués à des entreprises comptant plus de 499 employés si le défi est considéré comme essentiel ou important pour contribuer à surmonter un défi lié à la COVID-19 ou à intervenir dans un secteur privilégié. Le volet de mise à l'essai permet aux entreprises de toutes tailles de présenter des soumissions en réponse à un appel de propositions.

### **Initiative des supergrappes d'innovation**

L'Initiative des supergrappes d'innovation mettra à profit cinq supergrappes du Canada et leur réseau comptant plus de 2 400 membres afin de soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la COVID-19. Plus de 1 200 propositions de projet ont été présentées aux supergrappes, et le gouvernement s'assure que l'industrie possède la flexibilité et les ressources nécessaires pour lancer rapidement les projets liés à la lutte contre la pandémie.

La Supergrappe de la fabrication de prochaine génération (NGen) a lancé un appel de propositions à ses membres et investira au moins 50 millions de dollars pour soutenir la production de produits médicaux, d'équipement et de technologies en demande pour contribuer à la lutte contre la COVID-19. Déjà 10 projets ont été annoncés des suites de cet appel de NGen (veuillez prendre note que cela comprend les projets annoncés dans la présente annonce, mais que le gouvernement n'a encore fourni aucun renseignement sur certains d'entre eux).

La Supergrappe des technologies numériques a lancé un programme de réponse à la COVID-19, dont la valeur peut s'élever à 60 M\$, pour de nouveaux projets soutenant le développement, le déploiement, la mise à l'échelle et l'adoption de produits, de services et de technologies contribuant à répondre aux besoins liés à la pandémie. Cette supergrappe a déjà annoncé 11 projets jusqu'à maintenant (veuillez prendre note que cela comprend les projets annoncés dans la présente annonce, mais que le gouvernement n'a encore fourni aucun renseignement sur certains d'entre eux).

La Supergrappe SCALE AI mobilise elle aussi ses membres, et a annoncé huit projets visant à soutenir les efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la pandémie mondiale (veuillez prendre note que cela comprend les projets annoncés dans la présente annonce, mais que le gouvernement n'a encore fourni aucun renseignement sur certains d'entre eux).



**Q10. Quelle est la capacité de fabrication d'un vaccin au Canada, si un tel vaccin était mis au point, afin de fournir suffisamment de doses pour vacciner toutes les personnes qui en ont besoin? Combien de temps nous faudrait-il pour augmenter cette capacité?**

Le gouvernement du Canada appuie les chercheurs canadiens, qui font un travail essentiel pour protéger la santé et la sécurité de la population canadienne et mondiale pendant la pandémie de COVID-19. Le 23 mars, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé une aide visant à mobiliser rapidement les entreprises des sciences de la vie et les chercheurs canadiens afin de contribuer aux efforts déployés à grande échelle pour trouver des contre-mesures permettant de lutter contre la COVID-19, y compris d'éventuels vaccins et traitements. L'investissement de 275 millions de dollars pour la recherche et les contre-mesures médicales fait partie du Fonds de réponse à la COVID-19 du gouvernement du Canada, dont la valeur est supérieure à un milliard de dollars. Ces fonds serviront à faire avancer des projets déjà menés par des chercheurs universitaires et des entreprises du domaine des sciences de la vie pour lutter contre la COVID-19, pour veiller à ce qu'il soit possible de développer d'éventuels vaccins canadiens et pour soutenir la biofabrication connexe de ces produits. Le gouvernement effectue des investissements pour faire en sorte que le Canada soit en mesure d'offrir rapidement des vaccins à la population.

Cet investissement s'inscrit également dans une plus vaste stratégie mise de l'avant par le gouvernement du Canada pour protéger les Canadiens et prévenir la propagation du virus. Cette stratégie pangouvernementale permettra de renforcer la capacité de notre système de soins de santé, de soutenir les efforts déployés à l'échelle nationale et internationale, et de diminuer les répercussions économiques de la pandémie sur les Canadiens et les entreprises canadiennes.

**Q11. Pourquoi le ministre Bains a-t-il envoyé une lettre aux universités afin de leur demander de l'aide? Qu'a-t-il demandé aux universités de faire?**

Le 21 mars, le ministre Bains a envoyé une lettre à la totalité des universités, collèges, écoles de polytechnique et cégeps du pays pour leur demander de dresser l'inventaire de l'équipement de protection individuelle, de l'équipement médical et des fournitures se trouvant dans les laboratoires, que le gouvernement pourrait acheter pendant la crise. Le ministre leur a aussi demandé de l'aide pour trouver des solutions de fabrication novatrices, comme des imprimantes 3D, qui pourraient permettre de remédier à d'éventuelles pénuries d'équipement essentiel.

Il est fondamental que notre système de santé, nos fournisseurs de soins et nos premiers intervenants disposent d'instruments médicaux, de fournitures et d'équipement sûrs et efficaces afin d'assurer une protection contre le virus et de traiter les patients infectés. C'est pourquoi le gouvernement du Canada a demandé à tout le secteur manufacturier et universitaire du pays d'apporter son aide pour répondre aux besoins en matière de fournitures médicales.

**Q12. Comment les entreprises peuvent-elles apporter leur aide?**

Si vous êtes une entreprise ou un fabricant canadien pouvant aider le Canada à répondre aux besoins en matière de fournitures médicales, nous avons besoin de votre aide.

Si vous pouvez répondre oui aux énoncés suivants, le gouvernement veut vous parler.



- Vous menez des activités de fabrication au Canada ou vous avez déjà accès aux produits nécessaires grâce à votre chaîne d'approvisionnement.
- Vous avez de l'équipement ou des installations qu'il est possible de restructurer rapidement pour répondre aux besoins sur le plan médical, y compris aux besoins en matière d'équipement de protection individuelle (comme des gants, des masques et des blouses chirurgicales), de désinfectant pour les mains, de lingettes, de respirateurs et d'autres fournitures et équipements médicaux.
- Vous avez des travailleurs qualifiés qui sont en mesure d'intervenir et qui seraient disponibles pour travailler dans les circonstances actuelles.

Le Plan canadien de mobilisation du secteur industriel pour lutter contre la COVID-19 soutient directement les entreprises afin de les aider à augmenter rapidement leur capacité de production ou à rééquiper leurs chaînes de fabrication de manière à concevoir des produits fabriqués au Canada qui aideront à lutter contre la COVID-19.

Veillez visiter le portail de l'Appel à l'action.

**Q13. À quel endroit les Canadiens peuvent-ils trouver les renseignements les plus récents sur la COVID-19?**

Pour obtenir les renseignements les plus récents sur la COVID-19, veuillez consulter le site [www.canada.ca/coronavirus](http://www.canada.ca/coronavirus).

